

CADRE DE RÉFÉRENCE

Mission

Le CTREQ a pour mission de promouvoir l'innovation et le transfert de connaissances, et ce, en vue d'accroître la réussite éducative au Québec.

Vision

En tant qu'acteur clé du domaine de la réussite éducative, le CTREQ constitue un pôle de développement reposant sur deux points d'ancrage : des pratiques innovantes et des connaissances scientifiques.

Objectifs

Le CTREQ poursuit les objectifs suivants :

- stimuler les milieux concernés à collaborer à des projets de recherche et à s'approprier les résultats de la recherche;
- participer à la création de produits, c'est-à-dire des outils et des services, fondés sur des connaissances scientifiques, expérientielles et contextuelles;
- collaborer à la production, à la formalisation et à la diffusion des connaissances et pratiques innovantes;
- contribuer à l'établissement de réseaux.

Précisions à propos des définitions retenues par le CTREQ

Les définitions ci-dessous sont celles retenues par le CTREQ en lien avec sa mission et la façon de l'actualiser.

Réussite éducative

La réussite éducative englobe la réussite scolaire. Toutefois, cette dernière demeure la principale clé de l'avenir personnel, social et professionnel.

Pour ce qui concerne les ordres d'enseignement primaire et secondaire, il s'agit minimalement d'instruire, de socialiser et de qualifier. Sur le plan de l'instruction, la réussite réfère à l'acquisition des habiletés et des compétences nécessaires pour assurer le développement cognitif et la maîtrise des savoirs; sur celui de la socialisation, elle s'exprime par la capacité à établir et à entretenir des relations sociales, à s'adapter et à s'intégrer à la vie en société, à exercer une citoyenneté responsable; enfin, sur celui de la qualification, elle se manifeste par l'obtention, à la fin d'un parcours scolaire, d'une reconnaissance officielle des compétences requises pour exercer un métier ou poursuivre des études à un palier supérieur.

En ce qui a trait à l'enseignement supérieur, il est convenu de prendre en compte non seulement la réussite scolaire mais également le projet de développement personnel et d'intégration sociale.

Innovation

« L'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves ou des étudiants ». ¹ Fondée sur un diagnostic d'insuffisance, l'innovation en éducation est soit un produit nouveau, soit une pratique nouvelle visant à améliorer volontairement, de manière durable, transférable et mesurable un produit, une technologie, un dispositif institutionnel, une méthode, un processus, un environnement d'apprentissage.

Transfert de connaissances

Le transfert de connaissances représente le mouvement d'un savoir-faire scientifique, technologique et organisationnel, y compris professionnel et pédagogique, entre partenaires (individus ou organisations) en vue d'augmenter l'expertise et de renforcer l'efficacité d'au moins l'un de ces partenaires. Le CTREQ souscrit à un transfert des connaissances entendu comme processus itératif et bidirectionnel. ² Il reconnaît par ailleurs que d'aucuns préfèrent l'expression « mobilisation des connaissances » lorsqu'il est question de mettre ensemble des connaissances provenant de différents domaines afin de prendre la meilleure décision.

Valorisation des connaissances

Les actions du CTREQ s'inscrivent dans une perspective de reconnaissance de la valeur ajoutée d'une alliance entre les résultats de la recherche et les savoirs expérientiels. Le CTREQ valorise le déploiement et l'échange de connaissances dans le développement du savoir et de pratiques efficaces.

Liaison

La liaison effectuée par le CTREQ favorise les échanges, la concertation, la collaboration et l'établissement de réseaux entre les acteurs de la pratique et de la recherche en éducation ainsi qu'entre les organisations de différents réseaux. Ces organisations, préoccupées par la réussite éducative, doivent appuyer leurs actions et décisions sur les connaissances éprouvées. La liaison peut s'effectuer par le biais de rencontres thématiques, de séminaires, de colloques, de comités de projets, de communautés de pratique et d'apprentissage professionnel, etc.

Veille

La veille est une activité continue et itérative visant à une surveillance active des activités de recherche, d'intervention et d'innovation. Cette observation de l'environnement éducatif et psychoéducatif est suivie de la diffusion bien ciblée des informations analysées, sélectionnées et traitées, utiles tant aux praticiens qu'aux décideurs des milieux concernés (définition adaptée de Ugo-Mercier Guin, 2004).

¹ *Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite*, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, 2006, p. 26.

² D'après *Des catalyseurs de l'innovation. Les centres de transfert et leur financement*, Québec, Conseil de la science et de la technologie, 2000, p.3, et *Innovation ouverte. Enjeux et défis pour le Québec*, Québec, Conseil de la science et de la technologie, 2009, 7 p.

Accompagnement

L'accompagnement est constitué de l'ensemble des mesures de soutien et de suivi offert par le CTREQ en lien avec le transfert, la mobilisation et la construction de connaissances, de même que l'implantation de pratiques innovantes, mesures dont la finalité est l'amélioration ou le changement des pratiques. Le type d'accompagnement offert s'adresse principalement à un groupe ou un organisme et met à profit les connaissances scientifiques et expérientielles, de même que diverses approches pédagogiques. L'accompagnement permet l'apprentissage à partir des résultats de son action et fait partie des stratégies visant l'appropriation et l'utilisation des connaissances. Il implique un engagement mutuel dans une relation interactive dont l'intensité et la durée varient et qui mène à l'autonomie du milieu.